

Madame la Syndique,
Monsieur le Président du Conseil,
Madame et Messieurs les Municipaux,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Cela a été un honneur pour moi de procéder aujourd'hui à l'installation des autorités de votre Commune pour la législature 2021 – 2026, et je voudrai encore au nom du Conseil d'Etat, en mon nom, mais également au nom de mon collègue Préfet Monsieur Serge Terribilini, vous remercier pour votre engagement à la cause publique.

Nous vivons en effet actuellement à une époque où le temps est une denrée rare et précieuse. Allier travail professionnel et vie de famille relève d'un défi quotidien consistant en un jonglage permanent avec son, voire ses agendas.

Je voudrai ainsi particulièrement vous remercier, vous qui avez accepté aujourd'hui d'ajouter une tâche supplémentaire à ce quotidien déjà bien rempli en accordant de votre temps et de votre énergie au service de votre commune.

Par vos engagements pris ce jour, chacun d'entre vous doit être conscient qu'il endosse une responsabilité. Responsabilité de mener à bien son mandat avec le souci d'être digne des électeurs qui lui ont accordé leur confiance et des citoyens de votre commune.

La commune représente en effet le socle de base de notre démocratie et son existence est fort ancienne. Vous vous inscrivez ainsi dans une institution plus que millénaire. C'est dire si elle a su résister au temps, à l'histoire et à ses nombreuses vicissitudes .

Les dernières d'entre elles ne furent pas des moindres. La crise du COVID-19 a en effet représenté un enjeu majeur pour notre démocratie, à chacun de ses échelons.

Rappelez-vous, il y a 15 mois déjà. D'un jour à l'autre la vie s'arrêtait. Mi-mars 2020, l'état de nécessité était décrété, le pays se confinait, d'innombrables lieux fermaient leurs portes, y compris les administrations, les divers parlements et organes délibérants.

Le défi était lancé : comment, dans ces conditions, faire vivre notre démocratie. Face à une telle adversité, cette dernière a montré sa vivacité et son imagination. J'en veux par exemple pour preuve cette

solution trouvée pour que les conseils communaux puissent adopter des projets urgents pour leur commune malgré l'impossibilité de siéger. Si cela ne permettait certes pas de débats, la possibilité pour les représentants de peuple de s'exprimer fut néanmoins respectée et le développement futur de projets prioritaires préservé.

Puis, lorsqu'une réouverture, même timide, se fit jour, tout fut déployé pour que les conseils puissent à nouveau siéger. Il fallut pour les communes trouver des lieux, les aménager.

Je me rappelle ainsi avoir arpenté ces nouveaux espaces, le mètre à la main, pour vérifier la faisabilité du projet.

Les communes furent également au service direct de leurs habitants. Même en activité réduite durant cette période critique, elles ont déployé une formidable activité d'aide et d'appui pour leur population, notamment sa part la plus vulnérable qui ne pouvait guère sortir de chez elle. Cela pouvait concerner le fait de livrer des courses, d'effectuer des paiements ou de s'occuper d'un animal domestique.

Cet exercice au service de la population démontre ainsi que les notions de solidarité mais aussi de proximité ne sont pas de vains mots et qu'ils sont parfaitement incarnés par les institutions communales.

Bien sûr cette période ne fût pas exempte de frustrations. L'absence de contacts, le manque de convivialité ou le déficit d'échanges directs ne pourront jamais être comblés par quelque visioconférence. Cela rend d'autant plus précieuse la manifestation de ce soir.

N'oubliez jamais que les montaines et les montains comptent sur vous pour que les institutions communales soient solides et pérennes.

Vous allez devoir analyser la situation présente et même anticiper les besoins futurs des habitants de votre commune, et ce, à l'aune parfois des besoins de la population pour les quinze prochaines années. Vous allez ainsi être amenés à prendre des décisions en vue d'assurer un avenir harmonieux de la population du Mont-sur-Lausanne, sans pour autant oublier que si vous défendez les intérêts de votre commune, vous faites aussi partie aussi d'une région, d'un district, d'un canton.

Dans ce cadre, il ne s'agit ainsi pas pour les communes de se fondre dans un grand tout, il convient bien au contraire de conserver son identité et c'est grâce à vous, Madame la Syndique, Madame et Messieurs les municipaux, Mesdames et Messieurs les conseillers communaux que pourra, grâce à l'addition de vos initiatives personnelles naître des projets à même de satisfaire aux plus hautes exigences.

Pour surmonter ces divers écueils et affronter ces nouveaux défis, je vous fais pleinement confiance, vous les nouveaux élus que je viens d'assermenter.

Je suis persuadée que vous saurez remplir de la meilleure façon possible la mission qui vous est désormais confiée et pour laquelle vous venez de faire la promesse solennelle.

Outre de l'énergie, de la persévérance, du courage et pourquoi pas aussi un peu d'audace parfois, je vous souhaite d'éprouver le plus grand plaisir au service de votre communauté.

Finalement, n'oubliez pas que la préfecture de Lausanne n'est pas bien loin du Mont, et que mon collègue Serge Terribilini et moi-même nous tenons à votre disposition en cas de questions et avons à cœur que les relations entre votre belle commune et le canton se développent en toute harmonie.

Clarisse Schumacher Petoud, Préfet du district de Lausanne.

1^{er} juillet 2021